

Système européen des comptes SEC: répartition des services d'intermédiation financière indirectement mesurés SIFIM

1997/0037(CNS) - 22/10/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Giogios KATIFORIS (PSE, Gr), le Parlement européen a accepté le principe proposé par la Commission européenne mais a demandé que son introduction soit étalée sur quatre ans.